

PÉTARD ACADEMIE

Fin de partie pour

Le ménage à quatre universités n'a pas été scellé fin décembre car Namur a dit « non » à l'UCLouvain. Deux partenaires, Mons et l'UCL, envisagent l'union libre. Revotera-t-on au printemps ?



© Renaud Hoedt.

FUSION.

Le mariage n'est plus pour tout de suite.

FINALEMENT, seules les Facultés de Mons sont aujourd'hui arrivées à l'atelage universitaire louvaniste. En effet, fin décembre, les Facultés de Namur ont refusé de suivre leurs homologues de Louvain (UCL), de Saint-Louis à Bruxelles (FUSL) et de Mons (FUCAM). Les FUNDP ont dit « non » à la fusion des quatre universités en une seule UCLouvain.

Sur trois des quatre sites universitaires catholiques, les votes avaient pourtant été positifs. Les premiers scrutins organisés le 15 et le 16 décembre derniers semblaient avoir donné corps au projet de fusion... Mais le refus namurois du 17 décembre a stoppé net le projet en préparation depuis cinq ans.

L'idée de grande université catholique est donc remise à plus tard. Mais à quand ?

score des instances de Louvain-la-Neuve. En terres louvanistes, 66 % des votes avaient permis d'adopter la fusion. Mais à Namur, les 68 % de votes positifs n'ont pas suffi : régies par le statut d'ASBL, les Facultés de Namur auraient dû atteindre les 80 % de votes nécessaires au changement d'objet social de l'association. L'hétérogénéité des modes de scrutin aura donc été le premier problème.

Un autre écueil pointe le nez, sous forme de paradoxe. Ce sont finalement les plus petites institutions qui ont le plus facilement accepté la fusion « proposée » par le géant UCL. Avec ses 26.000 étudiants, l'UCL dépasse bien largement les FUCAM (1.250 étudiant) et les FUSL (moins de 1.000). Et les Namurois, avec leurs 5.000 étudiants auraient sans doute pu apparaître comme le grand frère parmi les convives invités à la table louvaniste de la fusion.

AU PILORI

Les Namurois ont évidemment été montrés du doigt, via des réactions parfois exagérément agressives à leur égard. Pourtant, le pourcentage de votes favorables à la fusion y était supérieur au

QUI MANGE QUI ?

Une autre lecture est toutefois possible. Ce sont bien leurs très petites tailles qui faisaient des FUCAM et des FUSL des proies trop faciles pour d'autres logiques de fusion. Une logique – axée sur des bassins géographiques par exemple –

ur l'UCLouvain ?

aurait pu signifier à terme l'obligation pour les FUSL de s'intégrer à l'ULB ! Et pour les FUCAM de s'allier avec l'Université de Mons. Géographiquement, la proximité aurait été un atout. Mais philosophiquement, cela bouleversait tout.

Car il ne suffit pas de dresser de belles tables. Encore faut-il s'entendre sur les convives. Autour de l'UCLouvain, le choix est clair : les partenaires seront de la famille chrétienne. Un choix qui, pour certains, conforte les clivages philosophiques et confessionnels entre institutions plutôt que de les inviter à collaborer davantage malgré leurs différences. On se souviendra d'ailleurs, qu'un an auparavant, un débat sur l'identité chrétienne de la future UCLouvain avait mobilisé pro- et anti- « C » (!).

À DEUX, PUIS À QUATRE

Si le ménage à quatre n'est pas pour tout de suite, deux partenaires ont déjà envisagé l'union libre. Une semaine après la valse des scrutins, les FUCAM annonçaient qu'elles s'arrimaient à l'attelage louvaniste, sans remettre en cause une future union à quatre.

Cet empressement confirme la volonté de s'affirmer face à l'UMons (le groupe universitaire non confessionnel formé par l'association de l'Université de Mons-Hainaut et de la Faculté Polytechnique de Mons). Il confirme aussi l'ambition des FUCAM de rejoindre la *Louvain School of Management*, pour rehausser le statut de son école de gestion. À Namur, il se chuchote même que Mons aurait rejoint Louvain sans conditions. L'avenir le dira.

À Saint-Louis Bruxelles, on semble plus prudent, ou moins empressé. Or, les FUSL avaient reçu des garanties sur la pérennité de leur Institut d'études européennes. Cette prudence est sans doute stratégique pour mettre à profit cette période d'incertitudes. Car tant aux FUSL que dans certains milieux louvanistes, le vote de Namur n'est pas si mal vu que cela.

GOVERNANCE ET EXCELLENCE

Le vote namurois révèle en effet les véritables tensions, en grippant une machine sans doute trop vite considérée comme bien huilée. Tensions sur lesquelles, selon certains, l'absence de débat est regrettable.

Pour les détracteurs du modèle de gouvernance proposé par l'UCL, le temps de l'incertitude devrait permettre à tout le moins d'obtenir des éclaircissements, voire des adaptations, de ce modèle jugé trop centralisateur. Parmi eux, beaucoup auraient aimé régler les problèmes et les différends avant « de se faire manger ».

Au-delà de la gouvernance, c'est aussi le type même d'université qui est interrogé. Certains professeurs ne s'embarrassent pas de telles questions de gouvernance. Ils préfèrent positionner leur université dans la cour des grands, visant l'excellence et le meilleur classement international pour tenir la comparaison avec les universités d'Europe et du monde les mieux cotées. D'autres soulignent que l'université a aussi un rôle de service public, et que le citoyen-étudiant doit rester au centre des préoccupations.

On comprend qu'il soit difficile, surtout en période de contraintes budgétaires, d'articuler souci d'université démocratique, égalitaire, ouverte à tous, ne pratiquant aucune sélection élitiste, et d'autre part, la volonté de rester parmi les universités d'excellence. On s'accordera cependant à observer que cette question sera restée très timide.

REDISTRIBUTION DE L'OFFRE ?

Aux côtés du mode de gouvernance et du type d'université souhaité, un troisième flou subsiste : celui de la répartition des offres d'enseignement. Les ancrages géographiques de chaque partenaire sont garantis. Mais on ne voit pas encore très clair sur la manière dont les offres d'enseignement pourraient ou seraient redéfinies entre partenaires. Certes, les habilitations pour modifier les offres sont soumises pour décision auprès des ministres de tutelle. L'UCLouvain ne pourrait donc pas décider seule de certains transferts ou de nouvelles offres. Mais cela n'a pas suffi à tranquilliser...

Namur revotera-t-elle en février ou au printemps ? D'ici là, bien des questions restent en chantier. Trop de questions ? ■

Stephan GRAWEZ

(!) Voir « *Demain, j'enlève le C* » in *L'appel* n° 313 de janvier 2009.

Autour de la table de l'UCLouvain, le choix est clair : les convives seront en tout cas de la famille chrétienne.